



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

SHS/EEP/SP/01
Original: English

Compte rendu de la réunion d'experts régionaux sur l'enseignement de l'éthique

Marrakech, Morocco, 15-17 June 2008

Contexte

Dans le cadre du Programme d'éducation à l'Ethique de l'UNESCO, une réunion d'experts régionaux s'est tenue du 15 au 17 juin à Marrakech. Elle était organisée par la Division de l'Ethique des Sciences et des Technologies de l'UNESCO, en collaboration avec le Bureau Régional à Rabat et la Commission Nationale du Maroc. Dans le passé, des réunions similaires d'experts régionaux ont été organisées par l'UNESCO à Budapest, Moscou, Split, Téhéran, Muscat et Istanbul.

La réunion a rassemblé 18 experts d'Algérie, du Liban, du Maroc, de Syrie et de Tunisie et avait pour objectifs de décrire les programmes d'enseignement de l'éthique existant dans ces pays, de faciliter la création d'un réseau régional d'experts enseignant l'éthique dans la région et de prévoir les futures étapes d'une coopération régionale dans ce domaine.

Accueil et Ouverture

Accueil par Jan Helge Solbakk, Chef de la Section de Bioéthique, Division de l'Ethique des Sciences et Technologies de l'UNESCO, à Paris. Dans ses propos préliminaires, Mr Solbakk a accueilli les participants et exprimé sa gratitude envers les personnes ayant joué un rôle crucial dans la préparation de cet événement : Mina El Mghari, Secrétaire Générale de la Commission Nationale du Maroc, Souria Saad Zoy et Hanae Alami du bureau régional de l'UNESCO à Rabat, Nouzha Guessous Idrissi - membre du Comité d'Ethique de Recherche Biomédicale de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, et de l'Association Marocaine de Bioéthique et ancien membre et présidente du CIB.

Cette réunion était la septième rencontre d'éthique organisée par l'UNESCO en collaboration avec les Commissions Nationales de l'UNESCO.

L'UNESCO et l'enseignement de l'éthique

Après l'accueil et quelques remarques préliminaires, **Jan Helge Solbakk** fit une présentation du Programme d'Education à l'Ethique de l'UNESCO et des autres activités présentant une pertinence particulière pour cette réunion, telles que l'Observatoire Global de l'Ethique.

Le Programme d'Education à l'Ethique de l'UNESCO comporte actuellement quatre activités.

Premièrement, grâce à l'Observatoire Global de l'Ethique (GEObs), l'information sur les experts, les institutions (centres, départements, comités), les programmes d'enseignement et la législation dans le domaine de la bioéthique et de l'éthique des sciences et technologies est recueillie et présentée dans les bases de données de l'UNESCO. L'UNESCO dispose actuellement de cinq bases de données en fonctionnement :

D1 : Qui est qui en éthique ? (à présent 1074 experts recensés)

D2 : Institutions, organisations et commissions (à présent 224 institutions recensées)

D3 : Programmes d'enseignement de l'éthique (à présent 173 programmes recensés)

D4 : Législations et principes directeurs relatifs à l'éthique (à présent 6 pays et 191 instruments recensés)

D5 : Codes de conduite (à présent 151 codes recensés)

Mr Solbakk a également mentionné qu'une sixième base de données sur les ressources d'enseignement en bioéthique sera lancée en octobre 2008.

En second lieu, l'UNESCO a établi un comité consultatif d'experts afin d'élaborer un programme d'études de base en bioéthique, qui pourra être utilisé gratuitement pour mettre en place des cours de bioéthique dans les institutions et les universités. Le programme d'étude de bioéthique de l'UNESCO se trouve à présent dans un processus de finalisation et fera ensuite l'objet de tests pilotes dans plusieurs pays (ce programme a été présenté de manière détaillée par Nouzha Guessous Idrissi, le 2^{ème} jour de la réunion).

En troisième lieu, l'UNESCO organise des cours sur la manière d'enseigner l'éthique. Ces cours ont pour objectifs :

- de présenter aux étudiants les moyens et les ressources d'enseignement de l'éthique.
- d'enseigner aux étudiants les méthodologies et les méthodes d'enseignement de l'éthique.
- de permettre d'évaluer et de fournir des appréciations sur les présentations par les étudiants de leurs compétences d'enseignement, ce avec l'assistance de professeurs expérimentés.

Le premier cours a été donné en Roumanie en novembre 2006, le second au Kenya du 9 au 13 juillet 2007, le troisième en Slovaquie du 10 au 14 septembre 2007 et le quatrième en Arabie Saoudite du 3 au 7 novembre 2007.

En dernier lieu, l'UNESCO fournit des ressources variées susceptibles d'être utilisées pour promouvoir l'enseignement de la bioéthique à différents niveaux. Toutes les publications sont disponibles gratuitement en versions imprimées et PDF. Les informations sur les activités de l'UNESCO dans le domaine de la bioéthique et de l'éthique des sciences et des technologies, GEObs et les publications sont accessibles sur le site web suivant : <http://www.unesco.org/shs/ethics>.

Questions et réponses

Q : Pourquoi existe-t-il si peu d'information relative aux activités éthiques de l'UNESCO dans cette région ?

A : L'Observatoire Global de l'Ethique et le Programme d'Education à l'Ethique ont moins de trois ans. La fragilité des Commissions Nationales dans certains Etats membres peut réduire la

vitesse de diffusion de l'information provenant du Secrétariat à Paris. Prodiguer l'information dans des langues accessibles aux différentes parties prenantes consomme du temps.

Q : Qui a la qualification d'expert en éthique? Quels sont les critères utilisés par l'UNESCO pour qualifier une personne d'expert en éthique?

A : Cette question fut l'occasion d'expliquer plus en détails le questionnaire relié à la base de données, et d'informer les participants qu'après la réunion ils recevront tous une demande de remplir ce questionnaire, afin que davantage de données relatives aux experts en éthique puissent être intégrées dans la base de données.

Q : Qu'est-ce qui qualifie un programme d'enseignement de l'éthique ?

A : Cette question a donné l'opportunité d'expliquer plus en détail les différents questionnaires reliés à la base de données 3 sur les programmes d'enseignement de l'éthique.

Q : Quelle est la meilleure voie à suivre? S'efforcer d'intégrer les modules d'enseignement de l'éthique dans des programmes existant déjà d'enseignement de la médecine et des sciences de la santé, ou opter pour un programme d'enseignement unique qui engloberait tous les programmes d'enseignements de la bioéthique ?

A : Cette question fut discutée plusieurs fois lors de la rencontre, et la plupart des participants ont semblé favorables aux deux options; dans le sens où beaucoup manifestèrent un intérêt pour le pilotage du programme d'études de base au sein de leurs propres universités tandis que dans le même temps, ils mettaient l'accent sur l'importance de rechercher l'intégration des modules d'enseignement de l'éthique dans les programmes existants d'enseignement de la médecine et des sciences de la santé.

L'enseignement de l'éthique en Algérie

Après le débat sur la présentation de Mr Solbakk, **Abdalfahid Ossoukine**, de la faculté de droit et de science politique, Oran Es-Senia Université d'Oran et **Salim Boumeslout**, de la faculté de médecine, Oran Es-Senia Université, d'Oran ont offert à l'audience une vue d'ensemble de la situation de l'enseignement de l'éthique en Algérie, incluant la présentation de leurs propres activités d'enseignement dans ce domaine. A l'heure actuelle, il n'existe, en Algérie, aucun enseignement accrédité au plan national en éthique médicale/bioéthique, prévu au plan institutionnel et organisé de manière satisfaisante. Toutes les activités d'enseignement de l'éthique sont encore entre les mains d'un petit nombre de pionniers dans ce domaine. A la Faculté de Droit, l'enseignement de la bioéthique d'une durée totale de 40 heures a été introduit lors de la quatrième année d'études. Cet enseignement est intégré dans un module sur les droits de l'homme (20 heures) et dans un programme post diplôme en anthropologie médicale (20 heures); il est obligatoire pour les étudiants qui choisissent ce module/programme. Les thèmes d'éthique abordés dans le module sur les droits de l'homme sont : Le statut de l'embryon, le clonage, les transplantations d'organes, la réification de la personne à la lumière du développement des brevets, les mutilations sexuelles, la mort, les comités d'éthique, le sang, le lait maternel, le sperme et la problématique de l'insémination artificielle, le point de vue des religions et du droit positif à l'égard de ces questions. Dans le programme de formation continue en anthropologie médicale, les sujets suivants sont couverts : la médecine comme pratique

sociale, la dimension sociale du corps, les rapports entre savoirs médicaux et savoirs profanes, les rapports des patients aux médicaments, les rapports entre les pharmaciens et les patients, l'incertitude médicale.

A la faculté de médecine, l'éthique est enseignée pendant un semestre lors de la première année (15 heures) et de la sixième année (10 heures), couvrant des thèmes tels que l'introduction à la bioéthique, l'éthique à l'université, le code de Nuremberg, l'expérimentation humaine, les dons d'organes, l'euthanasie, la procréation médicalement assistée, l'avortement, le clonage. A présent, dans aucune des deux facultés ne sont prévus des examens portant sur l'enseignement de l'éthique.

Les défis actuels :

- l'absence d'un soutien institutionnel conséquent des activités existantes d'enseignement de l'éthique dans les universités algériennes rend cet enseignement fragile ; il est par exemple tributaire des congés sabbatiques, départs à la retraite.
- la prédominance d'attitudes 'scientiste' parmi les étudiants
- les réticences des membres de la faculté médicale à l'égard de l'enseignement de l'éthique dispensé par des personnes également universitaires mais en dehors de la discipline médicale
- le besoin de substituer à des cours magistraux en amphithéâtre des manières d'enseigner plus adaptées aux thèmes abordés dans le domaine de l'éthique.
- le besoin de former une jeune génération d'enseignants en éthique, à même de poursuivre le travail de pionnier engagé par un petit nombre personnes dévouées au développement de cet enseignement.

L'enseignement de l'éthique au Liban

Etaient présents lors de la réunion le Professeur **Roger Jawish** de l'Université St Joseph et le Docteur **Thalia Arawi** de l'université Américaine de Beyrouth. Le professeur **André Megarbane** de l'université Saint Joseph n'a pu assister à la réunion.

Mr Jawish a commencé sa présentation en affirmant que l'éthique ne peut être enseignée, en tous les cas pas de la même manière que sont enseignées les sciences. Dans le même temps, il a souligné que l'enseignement de l'éthique en médecine était devenu une nécessité. Cela tient au fait que la recherche biomédicale et les pratiques médicales ont rendu la médecine de plus en plus mécanique ; ceci remet en cause les fondements moraux de la médecine. L'éthique est une branche de la philosophie qui n'a pas de méthode et le but de l'enseignement de l'éthique consiste à fournir aux étudiants les outils nécessaires leur permettant de réfléchir à la complexité de la condition humaine. L'enseignement de l'éthique ne devrait pas tendre à apporter aux étudiants des réponses à leurs questions dans les situations critiques de la vie, mais à leur permettre d'élaborer de bons jugements éthiques. Depuis 1995, un cours intitulé *Initiation Philosophique à la Bioéthique* est enseigné à la Faculté de Médecine. La finalité de ce cours (d'une durée de 10 heures) est d'inviter les étudiants (80-100 étudiants en seconde année d'études) à développer une réflexion sur les dimensions non matérielles de l'être humain. Cet enseignement en éthique consiste essentiellement à définir les valeurs humaines qui sont les outils de la bonne réflexion, à savoir qu'est-ce la vie ? Qu'est-ce que la mort ? Qu'est-ce qu'il est le corps pour nous ? Qu'est-ce que l'esprit ? Quant au jugement personnel, l'étudiant peut l'exprimer à l'université, à l'occasion d'un débat ou d'un travail de recherche, ou bien dans la vie quotidienne.

Les principaux sujets abordés lors de ce cours sont :

- la nécessité d'une éthique
- la dignité humaine
- le corps humain et ses valeurs
- les manipulations du corps humain
- la signification de la souffrance
- la mort et l'agonie, l'euthanasie
- le sens de l'esprit et la vie mentale
- les manipulations génétiques, le clonage
- le sens de la vie, l'être en puissance
- l'incertitude et la prise de décision médicale
- la signification de la guérison
- l'apparition de la moralité

Selon la méthodologie employée, lors de chaque cours, une présentation au thème est faite par le professeur, durant laquelle l'étudiant peut intervenir pour répondre à une question ou poser une question. Parfois la présentation est coupée par un mini-débat entre les étudiants, ce qui permet de créer des moments de détente. Chaque classe ou session se termine également par un débat général portant sur la question ayant été abordée. Les étudiants sont également eux-mêmes encouragés à préparer (individuellement ou en petits groupes) un travail sur sujet d'éthique particulier et à en donner une présentation lors du cours (avec utilisation possible de power point, documents papiers aussi bien que de vidéos). Un thème qui pourrait –et probablement- devrait être également inclus dans l'enseignement est *Religions et bioéthique*, afin de surmonter une opinion préconçue selon laquelle la bioéthique sous un angle séculier et la bioéthique sous un angle religieux entrent nécessairement en conflit.

Le Docteur Arawi est responsable de deux cours d'enseignement de l'éthique, *Ethique Biomédicale et Médecins, Patients & Société 2*. L'objet du premier cours, *Ethique Biomédicale* (un cours optionnel, enseigné pendant un trimestre, 32 heures) consiste à présenter aux étudiants la bioéthique comme une matière interdisciplinaire. Le cours est divisé en deux unités. La première unité présente les théories éthiques qui établissent le contexte de discussion des controverses éthiques présentées dans la seconde unité. La seconde unité consiste en l'étude d'un certain nombre de questions contemporaines complexes auxquelles sont confrontés les êtres humains en tant que tels et aujourd'hui. De telles questions comprennent :

- l'éthique médicale et les devoirs du médecin
- l'euthanasie
- le clonage
- la fécondation in vitro
- le don d'organes
- l'éthique de la recherche

En plus de clarifier les principes moraux généraux, l'objectif de ce cours consiste à se concentrer sur et à expliquer les valeurs présentes dans la pratique médicale et à prendre en considération les principes moraux issus de ces valeurs.

Le second cours sur les *Médecins, Patients & la Société* (un cours obligatoire, enseigné pendant un an, 25 heures) vise les étudiants en troisième année d'études et traite, entre autres, de questions telles que :

- le consentement éclairé
- la confidentialité

- les soins de fin de vie
- le don d'organes
- l'avortement
- l'attribution de ressources
- les droits de la mère/du fœtus
- l'euthanasie
- la futilité médicale

De surcroît, ce cours vise à rendre les étudiants plus conscients du large éventail de questions auxquelles ils pourraient être confrontés au chevet du malade, aussi bien qu'à les aider à examiner les forces et les faiblesses des nombreuses possibilités de traiter de ces questions au chevet du malade. L'ultime objectif de ce cours consiste à renforcer le sens personnel de la compassion, de l'engagement et du soin d'autrui des étudiants afin qu'ils puissent devenir les médecins qu'ils aspirent à être. Le cours est organisé autour d'une série de conférences mais repose également et autant sur des discussions à partir d'études de cas (incluant des espaces de discussion virtuels) et sur la projection de documentaires.

Questions-et-réponses :

Q : Quel est le bagage philosophique nécessaire pour la réflexion et la discussion éthiques ?

Q : Pourquoi la relation entre l'éthique et les émotions est-elle si peu abordée ?

Q : En ce qui concerne la méthodologie. Quelle est la différence entre l'éducation et la formation en éthique ? L'enseignement de l'éthique ne devrait-il pas être maïeutique ? Quel est le rôle de la technologie vidéo et des espaces de discussion virtuels dans l'éducation à l'éthique ?

Q : Comment évalue-t-on la sensibilité éthique ?

Q : Est-on certain que les personnes présentées comme des modèles positifs auxquels se conformer représentent toujours les modèles les plus efficaces dans la formation à l'éthique ?

A : Il n'y eut aucune tentative de donner des réponses exhaustives à ces questions ; mais, elles furent soulevées plusieurs fois lors de la rencontre, indiquant qu'il s'agit là de questions cruciales, à garder à l'esprit.

L'enseignement de l'éthique au Maroc

Après la pause du déjeuner ont eu lieu trois présentations des programmes d'enseignement de l'éthique au Maroc :

1) Au nom du Professeur Abdelouahhab Tazi (responsable du programme d'enseignement de l'éthique à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université Hassan II - Ain Chok, Casablanca), le Professeur **Aberrahim Kounda**, de la même faculté, fit une présentation du cours de bioéthique devant commencer en septembre 2008. Ce cours est accessible aux étudiants issus de l'ensemble des différentes disciplines de science de la santé et de la vie aussi bien que des autres disciplines de la faculté. Au total, 20 enseignants différents seront impliqués dans l'enseignement de ce cours, qui comprend 168 heures au total. Les sujets abordés sont :

- les fondations de l'éthique

- les comités d'éthique (20 heures)
- la recherche en éthique : par exemple le consentement éclairé, la responsabilité des chercheurs (30 heures)
- l'éthique et les sciences de la vie et de la santé : euthanasie, transplantations, maladies infectieuses, maladies chroniques, diagnostic prénatal, avortement, travail et santé, l'industrie pharmaceutique, les décisions collectives et la protection sociale (104 heures)
- éthique et société : par exemple, procréation médicalement assistée, recherche sur les cellules souches, clonage, aliments génétiquement modifiés et éthique de l'environnement (20 heures).

Ce cours a pour principal objectif de stimuler la réflexion critique. Méthodes d'enseignement : séminaires, discussion sur des cas cliniques et présentations de travaux d'étudiants.

2) **Rachida Roky**, de la Faculté de Science Hassan II de l'Université Ain Chok à Casablanca. Ce cours de bioéthique fut introduit en 2007 dans un programme de master en biologie appliquée, à la Faculté de Science.

L'enseignement est donné au cours de troisieme.semestre de ce programme de master. Il comprend 40 heures (qui représentent 5% de ce programme de master), et concerne 20 étudiants chaque semestre. Les thèmes abordés sont :

- les principes et les fondements de la bioéthique
- le consentement
- les aspects éthiques de la recherche sur les êtres humains
- les aspects éthiques des biobanques
- la neuroéthique
- les instances de bioéthique
- les dons et les greffes d'organes
- la procréation médicalement assistée
- les tests génétiques

L'enseignement s'articule autour de cours magistraux, de séminaires avec des spécialistes des domaines respectivement couverts, et de groupes de discussions.

3) **Noureddine Fikri Benbrahim**, Faculté de Médecine et de Pharmacie, Rabat.

Ce cours intitulé *Ethique Médicale et Pharmacie* s'étale sur l'ensemble des six années du cursus d'études médicales et comporte 16 heures au total (10 cours magistraux et 6 séminaires). Les thèmes abordés sont :

- Introduction générale, définitions, concepts et fondements philosophiques (cours magistraux, 1^{ère} année)
- Fondements religieux : Islam et éthique médicale (cours magistraux, 2^{nde} année)
- Raisonnement médical et prise de décision (cours magistraux, 3^{ème} année)
- La relation médecin-patient (cours magistraux, 4^{ème} année)
- Raisonnement éthique (cours magistraux 5^{ème} année)
- Présentation et discussion de cas cliniques (séminaire 6^{ème} année)

Le but de ce cours est de familiariser les étudiants avec une analyse éthique et une réflexion critique. Aucun examen n'est prévu.

Questions et réponses :

Q : Une formation en bioéthique conférant un diplôme est-elle envisagée à la Faculté de Médecine et Pharmacie à Casablanca ?

A : Une lettre du Président de l'Université Hassan II- Ain Chock de Casablanca a récemment été adressée à la Division de l'Éthique des Sciences et des Technologies de l'UNESCO, à Paris, proposant que cette université soit un des sites pilotes pour le programme d'enseignement de base en bioéthique.

Q : Pourquoi un cours de bioéthique est-il enseigné à la Faculté de Science ? Ne serait-il pas plus rationnel d'y enseigner l'éthique des sciences et des technologies ?

A : Cela se justifie principalement par le fait que ce cours vise les étudiants en biologie.

Q : N'y a-t-il pas un problème de dispersion sachant que 16 heures de cours en éthique médicale s'étalent sur 6 ans à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat ? Ne serait-il pas préférable de réorganiser l'enseignement de telle sorte que plus d'heures soient enseignées en même temps ?

A : L'enseignement de l'éthique devrait être intégré dans *toutes* les disciplines enseignées.

L'enseignement de l'éthique en Syrie

Après la pause café, les professeurs **Tarif Bakdash, Walid Faisal et Fawaz Saleh** ont présenté trois programmes d'enseignement prodigués à l'Université de Damas. Le premier cours, en éthique médicale, à la Faculté de Médecine fut présenté en partie par Tarif Bakdash et en partie par Fawaz Salah. Mr Bakdash commença sa présentation par une allusion à la métaphore de la « boussole morale », en insistant sur l'importance des émotions et en réfléchissant à ces trois questions :

- Pourquoi enseignons-nous la bioéthique ?
- Comment devrions-nous enseigner la bioéthique ?
- Quelle est la preuve que notre enseignement fonctionne ? Comment est-il possible d'en mesurer l'impact ?
- Dans quelle mesure nos pays sont-ils véritablement intéressés par la bioéthique (A titre d'exemple, le Comité National de Bioéthique de Syrie ne s'est encore jamais réuni) ?

Le cours est obligatoire et a débuté en 2003. Il est enseigné lors du second semestre du cursus de première année et concerne 550 étudiants. Le nombre d'heures d'enseignement s'élève à 30 heures et couvre les sujets suivants :

- l'éthique et le droit
- les règles de bonne conduite
- dire la vérité
- la responsabilité médicale
- les principes directeurs de la bioéthique : le consentement éclairé, la dignité humaine, l'autonomie, la bienfaisance
- le clonage
- le don d'organes
- les tests et empreintes génétiques
- l'attribution des ressources
- la capacité de décision
- les questions religieuses et culturelles
- le suicide

- la médecine alternative

Les défis à relever :

- des groupes importants d'étudiants entravent l'interaction
- certains étudiants sont timides et ne participeront pas à des groupes trop importants
- le temps alloué pour l'enseignement est trop court
- il n'est pas envisagé d'heures supplémentaires qui permettraient plus de débats
- l'apprentissage pratique fait défaut
- aucun apprentissage n'est prévu à l'hôpital
- les moyens d'évaluer l'impact de cet enseignement manquent

L'objectif principal, didactique de ce cours est la « bonne conduite ». L'enseignement est dispensé sous la forme de cours magistraux. Le système d'examen consiste en des questions à choix multiples.

Le second cours dispensé par Mr Bakdash, celui de l'éthique des infirmiers, est enseigné sous la forme de cours magistraux (14 heures) à l'école d'infirmiers pendant le second semestre de la première année. Le cours est obligatoire et concerne bien plus de 100 étudiants. Les thèmes abordés sont :

- les théories et principes éthiques
- le rôle de l'étudiant dans les questions de bioéthique
- la prise de décision éthique
- la confidentialité
- dire la vérité
- le soutien
- l'attribution de ressources
- l'éthique de la recherche
- les questions des soins infirmiers et des enfants
- les questions des soins infirmiers et des adultes
- la prise de décision en fin de vie
- les questions de santé des femmes
- le consentement éclairé
- les questions de santé mentale
- les questions de santé publique

Les objectifs pédagogiques fixés consistent à : élever la conscience ; promouvoir la sensibilité morale et la bonne conduite ; améliorer les capacités d'identifier, d'analyser et de raisonner sur les questions morales ; améliorer la capacité de justifier moralement des décisions éthiques, une réflexion critique. Le système d'examen et les défis à relever dans ce cours sont identiques à ceux du cours d'éthique destiné aux étudiants en médecine.

Le troisième cours, présenté par **Waleed Faisal** est un cours en éthique de la recherche intégré dans un programme d'enseignement sur les *Biostatistiques*. Il est enseigné aux étudiants en troisième année de médecine. Sur 30 heures, 4 heures sont consacrées à la recherche en éthique. De surcroît, il est demandé aux étudiants d'appliquer les principes de l'éthique de la recherche lors de 15 heures de travaux pratiques. Les objectifs du cours sont :

- accroître la conscience des étudiants en médecine en matière d'éthique de la recherche médicale

- rendre les étudiants en médecine capable d'appliquer des principes éthiques quand ils entreprennent une recherche médicale

Les thèmes abordés pendant l'enseignement sont :

- l'histoire de l'éthique de la recherche
- les dilemmes éthiques dans la conduite de la recherche médicale (par exemple la recherche de l'état psychologique lors des phases délicates de la vie, la question d'arrêt du traitement de patients dans le groupe de contrôle, les questions de confidentialité)
- les systèmes éthiques et les codes de conduite (le code de Nuremberg, la Déclaration d'Helsinki, le rapport Belmont)
- les principes du rapport Belmont (respect des personnes, bienveillance et justice)
- le respect de personnes (autonomie, consentement éclairé, divulgation complète de l'information/confidentialité)
- bienveillance (évaluation risque/bénéfice)
- justice (les obligations des chercheurs et les groupes vulnérables)
- lecture critique

Les questions éthiques sont intégrées dans l'examen écrit du cours. A celui-ci s'ajoute un examen oral.

Second jour (Mardi 17 juin)

L'enseignement de l'éthique en Tunisie

1) **Majed Zemni**, Professeur de Médecine Légale, Ethique Professionnelle et Médecine Légale, Département de médecine légale, Faculté de Médecine, Sousse.

Le professeur Zemni a débuté sa présentation d'un enseignement aboutissant à un diplôme en éthique médicale en affirmant que le meilleur programme d'enseignement de éthique est celui qui répond aux besoins des participants. Le cours, enseigné lors de la 5^{ème} année d'études de médecine, a une durée de 22 heures (18 heures de cours magistraux et 4 heures de séminaire), et est intégré dans trois modules d'enseignement différents :

- Médecine légale judiciaire
- Droit médical et déontologie
- Droits de l'homme et droit humanitaire

Ce cours affiche les objectifs éducatifs suivants :

- Repérer les problèmes moraux et de conscience dans la pratique médicale
- Prendre une décision avec un patient, qu'il soit ou non vulnérable, et choisir une solution moralement admissible et conforme à la conscience humaine
- Promouvoir la compétence éthique, c'est-à-dire accroître :
 - la capacité de dialoguer
 - la capacité de délibérer
 - la capacité d'élaborer une analyse critique

Lors de leur première année d'études, les étudiants reçoivent des enseignements en psychologie, communication, histoire de la médecine et sociologie (70 heures). Lors de leur troisième année d'études, la philosophie des sciences (18 heures) leur est enseignée.

Les thèmes abordés lors des cours sont :

- Introduction à l'éthique médicale
- Ethique et pratique clinique
- Législation en matière de bioéthique (par exemple les lois sur les transplantations d'organes, la recherche médicale, la procréation médicalement assistée)
- Ethique et décisions de fin de vie
- Déontologie médicale
- Responsabilité professionnelle
- Les aspects médicaux légaux du mariage, du divorce, de l'avortement, de la naissance, de la procréation médicalement assistée etc.
- Confidentialité
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- Droits et devoirs des patients
- Questions éthiques liées au traitement des consommateurs de drogue, des patients psychiatriques, des patients souffrant de maladies infectieuses, aux vaccinations obligatoires
- La loi humanitaire

Le cours est obligatoire et comporte des examens écrits. Il est évalué par un audit extérieur tous les trois ans.

Défis :

- Est ressenti le besoin d'un enseignement dans le cadre de petits groupes au lieu de cours magistraux avec 200 étudiants
- Il existe également un besoin d'enseignement de l'éthique plus intégré cliniquement

Enfin, le Professeur Zemini a fait une brève introduction de présentation des différents programmes de master suivants, expliquant pourquoi, à Sousse, il avait été opté pour des modules d'enseignement de l'éthique différenciés intégrés dans plusieurs programmes de master en médecine, au lieu d'opter pour le développement d'un programme uniforme et global en éthique au niveau du master ; cela s'explique par le *besoin d'intégrer l'éthique dans un contexte et d'adapter l'enseignement de l'éthique aux particularités du domaine enseigné.*

2) **Slah Eddine Bouchoucha**, Professeur de médecine d'urgence, Hôpital Université Farhat Hached, Sousse. Le programme de master en médecine de l'urgence est enseigné pendant deux ans aux médecins se spécialisant en médecine de l'urgence. Le programme consiste en 8 modules d'enseignement, et l'enseignement de l'éthique est intégré dans le dernier module intitulé *Organisation, législation, déontologie et éthique*. Un séminaire de six heures est consacré aux questions éthiques dans la médecine d'urgence et le séminaire est enseigné conjointement avec des professeurs du Département de Médecine Légale. L'objectif éducatif affiché consiste à promouvoir la bonne conduite en relation avec les patients, les parents des patients, les collègues etc...Les thèmes abordés dans le séminaire sont :

- refus de soins aux urgences
- questions d'information et de consentement
- questions de confidentialité (secret médical)
- soins des mineurs et incapables majeurs
- décès aux urgences

- Soins ordonnés pénalement
- acharnement thérapeutique
- arrêt des soins
- annonce de pronostic grave aux malades, aux proches

Le cours est obligatoire avec des examens écrits. Le cours est évalué tous les deux ans par un audit interne. Depuis 1998, 300 docteurs en médecine ont suivi ce programme de master.

Défis :

- enrichir les modules d'enseignement en éthique
- introduire un module d'enseignement similaire destiné aux praticiens généralistes
- entreprendre une recherche de contexte sensible, adapté à l'éthique de la médecine d'urgence

3) **Laouani Kechrid Chedia**, Professeur au Département de Médecine Interne, Hôpital Université Sahloul de Sousse. Le master en gérontologie et gériatrie clinique est enseigné aux docteurs en médecine se spécialisant en médecine de l'urgence, aux praticiens généralistes et aux médecins assistants à l'hôpital université. Le programme d'enseignement consiste en 14 modules dont l'un a pour titre *déontologie et éthique*. Le module d'éthique est enseigné conjointement avec des enseignants du Département de Médecine Légale. Les modules sont enseignés sous la forme de séminaires une fois par mois (vendredi-samedi). A présent seulement quatre heures sont consacrées aux questions éthiques. La raison d'être d'un master spécifique en gérontologie et gériatrie clinique est quadruple :

- l'augmentation de l'espérance de vie et le nombre grandissant de patients vieillissants
- les changements démographiques (des familles multi-générationnelles aux unités familiales nucléaires, le travail des femmes, la dispersion des familles, les conditions de logement, les facteurs économiques)
- le manque de maisons de santé pour les personnes âgées
- les particularités médicales du traitement des patients âgés

Thèmes et questions abordés lors de l'enseignement de l'éthique :

- comment s'occuper des patients âgés et souffrants en l'absence de suffisamment de maisons de santé et de lits d'hôpital pour des traitements de longue durée
- comment s'occuper des patients âgés et souffrant de formes physiques, morales ou matérielles de maltraitance (importance de différencier les mauvais traitements des accidents domestiques, importance de donner au patient la liberté de divulguer l'information dans un environnement sûr sans craindre d'être réprimandé par des tierces personnes).
- comment traiter des questions d'information et de consentement avec des patients alors qu'il n'est pas certain qu'ils comprennent d'une part, et qu'ils se souviendront de ce qui a été dit et a fait l'objet d'un agrément, d'autre part (par exemple, en relation avec la prise d'une médication nécessaire – par exemple l'insuline- régulièrement)
- comment annoncer de mauvaises nouvelles de manière sensible et adaptée au contexte
- les questions éthiques liées au retrait du consentement, aux soins palliatifs et à l'euthanasie
- les questions éthiques liées aux recherches médicales sur les patients âgés et souffrants

Le cours est obligatoire et comporte des examens écrits. Le cours est évalué par un audit interne.

4) **Dr Ali Mtiraoui**, Département de médecine légale, Faculté de Médecine, Sousse. La médecine familiale se concentre sur le patient dans sa globalité (psyché, soma, environnement social ; l'individu, la famille, la collectivité ; protection, promotion, rétablissement) et vise à aider

à humaniser les médecins travaillant en première ligne. Le programme d'enseignement consiste en 10 modules et l'enseignement de l'éthique est intégré dans le dernier module libellé (*Exercice professionnel en première ligne : systèmes de santé, structures professionnelles, éthique et déontologie*).

Bien que la partie formelle d'enseignement de l'éthique, d'une durée de 5 heures, soit située dans le dernier module, l'enseignement dans les autres modules est organisé de telle sorte que la réflexion éthique est encouragée et promue à travers l'ensemble du programme (la Santé pour tous égale l'Éthique dans tout). Les quatre facettes de cette intégration éthique globale sont :

- capacité à communiquer et à écouter
- prise de décision partagée avec le patient
- prise en compte des attentes du patient, empathie
- aspects psycho-sociaux

Thèmes abordés dans le module d'enseignement de l'éthique

- soins des mineurs
- médecine de la reproduction
- avortement
- examen médical afin d'obtenir un certificat pré-nuptial ou en cas de procédure de divorce
- questions d'information et de consentement
- secret médical
- maltraitance
- capacité mentale
- handicap
- traitement forcé des malades mentaux

Le cours est obligatoire avec des examens obligatoires. Le cours est évalué par un audit interne.

Questions et réponses :

Q : Quel est le rôle des principes éthiques universels dans des contextes culturels spécifiques ? Pourquoi ne faites vous pas un *master en éthique unique et global* au lieu de différents modules d'éthique dans plusieurs programmes de master.

A : L'enseignement de l'éthique a besoin de s'inscrire dans un contexte. L'enseignement de l'éthique devrait s'effectuer depuis l'amont et non depuis l'aval, en ce sens que l'enseignement de l'éthique devrait appréhender les particularités d'un domaine d'études depuis son point de départ, avec tous ses tenants et aboutissants.

Q : existe-t-il un problème de chevauchement entre le programme commun menant au diplôme de docteur en médecine et les modules d'éthique inclus dans les différents programmes de master.

A : Les différents modules d'éthique dans les programmes de master mettent à profit et inscrivent dans un contexte les thèmes abordés dans le programme général menant au diplôme de docteur en médecine tandis que dans le même temps, de nouveaux thèmes, d'une particulière pertinence pour un programme de master particulier, sont inclus.

5) **Mohamed Souguir**, Professeur, département de médecine légale, faculté de médecine, Sousse. Le cours, Ethique et Droits de l'Homme, est enseigné à 300 étudiants en pharmacie à la Faculté de Pharmacie de Monastir et comporte 24 heures. L'enseignement intervient au cours de la

première et de la seconde année d'études de pharmacie. L'objectif éducatif affiché est d'acquérir davantage de connaissance. Les thèmes abordés par cet enseignement sont :

- l'introduction à l'étude des droits de l'homme
- l'expérimentation sur les êtres humains
- l'assistance médicale à la procréation
- la protection des enfants abandonnés
- les manipulations génétiques, le clonage, l'eugénisme
- l'euthanasie
- l'acharnement thérapeutique
- le droit humanitaire

Le cours est obligatoire et comporte des examens écrits.

6) Salwa Hamrouni, faculté de sciences juridiques politiques, et sociales, Tunis. Salwa Hamrouni a fait une présentation d'un cours d'éthique des infirmiers mis en place par l'Association Tunisienne de Droit à la Santé, qui doit débiter en septembre 2008 dans l'un des plus grands hôpitaux de Tunis. Le cours s'adresse à des infirmiers et à d'autres professionnels de la santé travaillant dans le domaine de la médecine d'urgence. Dans le service d'urgence de cet hôpital, sur une période de 24 heures, 54 infirmiers sont de garde et ont la charge de 200 à 280 patients. La mise en place d'un tel cours en médecine de l'urgence, destiné à des professionnels de la santé autres que des médecins s'explique par trois raisons principales :

- les infirmiers et les autres professionnels de la santé sont en contact permanent avec les patients
- les questions relatives au matériel biologique humain sont particulièrement complexes en médecine de l'urgence
- la relation entre les médecins et les autres professionnels de la santé est souvent plus complexe et problématique dans les situations de soins d'urgence

Madame Aouij, présidente de l'association tunisienne du droit à la santé, en collaboration avec Salwa Hamrouni (juriste) et le Dr Nabil Ben Salah, est responsable de cet enseignement. L'enseignement comprend 20 heures au total (10 heures de cours magistraux et 10 heures de séminaire interactif). Les objectifs éducatifs annoncés sont :

- promouvoir la bonne conduite
- accroître la conscience morale et la sensibilité

Le code de conduite des infirmiers adopté par le conseil international des infirmières (datant de 1953) distingue quatre responsabilités différentes :

- promouvoir la santé
- prévenir la maladie
- restaurer la santé
- soulager la souffrance

A cela s'ajoutent deux autres codes de conduite : *le rôle des infirmiers dans le traitement des condamnés et des prisonniers* (1975) et *le rôle des infirmières dans la protection des droits de l'homme* (1983).

L'enseignement aborde des défis moraux particuliers à la relation infirmier-malade :

- le respect des droits de l'homme et des convictions religieuses : comment concilier le respect des convictions religieuses et les besoins de traitement
- l'information du patient
- la confidentialité
- les décisions de fin de vie
- les prélèvements d'organes destinés à un don

En plus de déduire des principes de conduite morale à partir des trois codes de conduite mentionnés ci-dessus, les principes de la Déclaration Universelle sur la Bioéthique et les Droits de l'Homme sont également mis en exergue, en particulier :

- la dignité humaine (comment humaniser la relation entre le patient et le professionnel dans les situations d'urgence)
- l'autonomie (comment assurer le respect de l'autonomie dans des situations –peu idéales– d'urgence)
- la confidentialité (comment s'occuper des proches ou des tiers de façon à ne pas compromettre le principe de confidentialité)
- l'évaluation risques/bénéfices
- le consentement éclairé (comment prendre des décisions dans des situations où il n'est pas possible d'obtenir de consentement, ni du patient, ni de ses proches)

Défis spécifiques :

- la distinction entre la prise de décision relative à une tâche à effectuer et l'exécution de cette tâche
- la relation entre les infirmiers et les médecins dans le service de médecine d'urgence
- le vol des patients, la vente de drogue (que l'on suppose liés au manque de moyens matériels suffisants)

Le cours sera dispensé pendant un semestre à un nombre maximum de 20 étudiants. Le cours est optionnel, à l'heure actuelle. Des négociations sont en cours avec l'hôpital Rabata afin d'offrir aux infirmiers la possibilité d'une réduction de leurs horaires de travail afin d'assister à ces cours.

7) **Chiraz Ghozzi-Nekhili**, Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises, Université de Manouba. Il s'agit d'un programme d'enseignement de l'éthique, de la gestion et de l'administration enseigné pendant un semestre à des étudiants lors de la seconde année de leurs études en gestion et administration. Le cours comprend 58 ½ heures d'enseignement (39 heures d'apprentissage assisté par ordinateur) et 19 ½ d'apprentissage pratique) et est scindé en deux parties :

- *l'éthique des affaires*. Dans cette partie du cours, l'apparition de la notion de gestion et différentes écoles de gestion sont présentées. L'accent est mis sur les dilemmes éthiques en gestion, par exemple ceux en relation au recrutement et au licenciement des employés, la transparence en relation avec les parties prenantes etc... Dans l'enseignement de cette section, quatre questions apparaissent au premier plan : (1) Qui sera affecté par la décision ? (2) Quels en sont les profits et les pertes attendus ? (3) Qui a des droits ? (4) Quelles sont les règles à suivre pour les décideurs ?
- *responsabilité sociale de l'entreprise* : dans cette partie du cours, le concept de responsabilité sociale en relation avec les affaires, la gestion et l'administration est discuté. De la même manière, est présentée la théorie de la partie prenante telle que conçue dans le cadre de l'éthique des affaires. L'accent est également mis sur le concept de développement durable et sa relation avec le concept de responsabilité sociale dans le contexte des affaires et de l'entreprise.

Ce cours poursuit expressément l'objectif éducatif suivant en matière d'éthique : rendre les étudiants plus conscients des dimensions normatives de la gestion et de l'administration des affaires. Ce cours est obligatoire et comporte des examens écrits.

Après le déjeuner, **Ahmed El Hattab**, Directeur de la recherche,, Ministère de la recherche scientifique et de la coopération universitaire, fit une présentation sur les *Perspectives de*

l'enseignement de l'éthique des sciences et des technologies au Maroc. Cette présentation était originellement prévue lundi matin, mais a dû être reportée en raison d'une réunion imprévue du Directeur avec le Ministre. Dans la première partie de sa présentation Mr El Hattab a affirmé que dans le sillage du développement scientifique et technologique, l'enseignement de l'éthique devrait être perçu comme une *nécessité sociale*, dans la mesure où l'utilisation des résultats de ce développement à différentes fins nécessite une prise de décision réfléchie afin d'éviter les dérapages et les conséquences malheureuses et afin de protéger la vie humaine, l'environnement et la dignité humaine ainsi que les valeurs humaines. Aujourd'hui, le Maroc est dépourvu d'une législation solide relative au développement scientifique et technologique ; et dans le même temps la dimension éthique de la planification de la recherche, des pratiques de recherche et de la prise de décision, n'est pas beaucoup présente. Pour ces raisons, et jusqu'à ce que la dimension éthique devienne partie intégrante de la prise de décision à tous niveaux, il est précisément important d'enseigner l'éthique à tous niveaux (de l'école primaire au niveau de l'université) et à toutes les parties prenantes (enseignants, décideurs, société civile, la communauté en général). L'enseignement et l'éducation sont des instruments qui peuvent transmettre des valeurs éthiques. Hormis à la faculté de médecine, peu de place est donnée à l'enseignement de l'éthique dans le système éducatif, bien qu'un tel enseignement devrait faire partie intégrante de toute une série d'enseignements différents. Parce que seulement ainsi sera-t-il possible d'éduquer des citoyens responsables dans une société de plus en plus dépendante des développements de la science et de la technologie. Dans la seconde partie de sa présentation, Mr El Hattab a parlé des conditions d'un bon enseignement de l'éthique. Il a attiré l'attention sur les facteurs suivants :

- apport d'une connaissance éthique (comme prérequis de l'acquisition de valeurs)
- encouragement de l'épanouissement de l'étudiant et du développement de son habileté critique
- l'enseignement de l'éthique diffère de celui d'une discipline scientifique alors que dans le même temps, l'éthique utilise la connaissance scientifique comme un support éducatif à l'égard des citoyens
- encouragement à la réflexion critique sur les implications sociales, économiques et environnementales de la connaissance scientifique et technologique
- élévation de la conscience et de la sensibilité
- évaluation non à travers l'estimation de la capacité à mémoriser mais de la capacité à réfléchir

Les valeurs à transmettre par l'enseignement :

- la science et la technologie sont des constructions et des productions sociales
- la connaissance scientifique et technique est un recueil de savoir relatif et non absolu
- la science et la technologie sont utiles pour promouvoir le bien être économique, social et culturel
- la science et la technologie sont des moyens de promouvoir la compréhension – non l'hégémonie-entre et parmi les peuples
- la science et la technologie sont des moyens d'une meilleure compréhension de l'environnement et de l'équilibre des écosystèmes
- l'interprétation de la connaissance scientifique et technologique est socialement et historiquement située
- interdire l'anthropocentrisme et favoriser l'éco-centrisme

Finalement, Mr El Hattab a fait quelques observations relatives à l'estimation et à l'évaluation de l'enseignement :

- éviter l'évaluation des méthodes qui favorisent le « psittacisme » (la répétition de phrases mémorisées)
- mettre l'accent sur l'évaluation de l'aptitude intellectuelle et l'aptitude à la réflexion

- adopter des modes d'enseignement et d'évaluation qui se concentrent sur l'instruction du citoyen
- adopter des formes d'évaluation s'inscrivant dans un processus
- les programmes d'enseignement destinés à former des chercheurs, enseignants, décideurs, utilisateurs de résultats scientifiques, ingénieurs, médecins, juristes etc...devraient tous comporter une composante d'éthique. A l'heure actuelle, ce n'est pas du tout le cas au Maroc.
- éviter autant que possible les cours magistraux, favoriser l'apprentissage actif, les discussions de cas, les séminaires, le travail sur le terrain et les études comparatives.
- favoriser un enseignement de l'éthique intégré

Au nom de tous les participants, Mr Solbakk a remercié Mr El Hattab pour cette présentation franche, ouverte, riche et stimulante et également pour le splendide dîner offert par le Ministère de la Recherche scientifique et de la Coopération Lundi soir.

Développement complémentaire sur l'enseignement de l'éthique. Quelle peut être la contribution de l'UNESCO ?

Dans la dernière présentation, Nouzha Guessous Idrissi, Professeur à la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca, ancien membre et président du BIC et membre du Comité d'Expert Consultatif de l'UNESCO pour l'enseignement de l'éthique, a poursuivi la présentation du programme d'éducation à l'éthique de l'UNESCO commencé par Mr Solbakk le premier jour en donnant un compte rendu plus détaillé du contexte, de la genèse et de la position actuelle du cours de base en bioéthique.

Le Comité qui a développé la proposition de cet enseignement basé sur la Déclaration Universelle sur la Bioéthique et les Droits de l'Homme est composé d'anciens et d'actuels experts du Comité International de Bioéthique (BIC : Pr Evans ; Pr Guessous-Idrissi ; Pr de Castro et Pr Garcia, anciens membres du COMEST), la Commission Mondiale pour l'Ethique de la Connaissance Scientifique et la Technologie (COMEST : Pr Apressyan), l'Association Médicale Mondiale (AMM : Pr Williams), l'Académie des Sciences pour le Monde en Développement (TWAS : Pr Balasubramanian) et un représentant des présidents de l'UNESCO (Pr Carni). Le Comité a organisé des réunions à Paris en juillet 2005, mars 2006, juin 2006, pour discuter de l'ébauche de projet. Et, en juillet 2007 une réunion de consultation s'est tenue à Paris en coopération avec l'Académie des Sciences pour le Monde en Développement (TWAS), rassemblant 24 experts (d'Argentine, du Brésil, du Cameroun, du Canada, d'Inde, d'Indonésie, du Kenya, des Pays-Bas, du Nigeria, d'Oman, du Pakistan, des Philippines, du Qatar, d'Afrique du Sud, du Surinam, du Togo, des Emirats Arabes Unis, du Royaume-Uni) pour livrer des avis sur l'ébauche de projet. En juin 2008 le Comité Consultatif a révisé le projet, en se fondant sur les commentaires et les évaluations de la réunion de consultation en juin 2007. La réunion de consultation eut notamment pour résultat de scinder la proposition en deux parties : (1) la description des objectifs et programmes des unités et (2) les cas, illustrations et outils d'enseignement qui seront plus ou moins diversifiés selon les régions et la culture. La proposition a maintenant été finalisée, et trois étapes subséquentes seront mises en oeuvre.

- développement des ressources multimédia (avec des films) afin de fournir des outils d'enseignement
- fabrication de livres de cas pratiques avec des outils illustratifs et de support
- introduction du cours de base dans les programmes d'université dans différents Etats membres comme projet pilote pour tester les cours et obtenir une évaluation pour une amélioration future.

Points forts de la présentation :

- le programme de base est un cours d'introduction à la bioéthique
- il est basé sur les 15 principes de la Déclaration Universelle sur la Bioéthique et les Droits de l'Homme, donc applicables dans différents contextes historiques, culturels et religieux.
- le programme de base est organisé sous forme de modules ouverts et flexibles (17 au total) avec des objectifs d'apprentissage généraux et spécifiques à chaque module.
- les étudiants en médecine constituent la première population cible pour ce programme.
- le cours peut toutefois être utile pour les étudiants d'autres disciplines de la santé et des sciences de la vie aussi bien que pour les chercheurs conduisant des recherches sur les être humains
- le cours peut aussi être adapté de sorte à se conformer aux besoins d'apprentissage des étudiants en droit, philosophie et sciences sociales.

Objectifs généraux d'apprentissage : Les étudiants devraient être capables :

- d'identifier les questions éthiques soulevées par la médecine, les soins de santé et les sciences de la vie
- de disposer de justifications rationnelles sur lesquelles prendre des décisions éthiques
- d'appliquer les principes de la Déclaration Universelle sur le Bioéthique et les Droits de l'Homme

A ces objectifs généraux d'apprentissage s'ajoute toute une série d'objectifs spécifiques à chacun des modules.

La voie à suivre

Cette présentation - qui a complété la présentation du Programme d'Education à l'Ethique de l'Unesco, et la présentation et les discussions sur les programmes d'enseignement existant dans la région- a donné lieu à une discussion finale sur le résultat de cette réunion et la route à suivre.

Ainsi qu'il a déjà été constaté, le dix huitième programme d'enseignement présenté lors de la réunion à Marrakech a suscité des discussions vivantes et des échanges d'expériences en regard avec les réussites accomplies jusque là, des défis communs et des *besoins impérieux* demeurant. Quand ils seront validés et révisés, ces programmes d'enseignement seront ajoutés aux 173 programmes répertoriés dans la base de données 3.

Il est apparu patent que l'enseignement de l'éthique dans la région est encore et pour beaucoup pris en charge par peu de pionniers dévoués, ce en l'absence d'un support institutionnel solide. Une telle situation précaire rend l'enseignement de l'éthique très vulnérable. En conséquence, aider à l'émergence d'une nouvelle génération d'enseignants de l'éthique apparaît comme une nécessité impérieuse.

La question de l'universalisme par opposition aux particularismes fut un thème récurrent pendant la réunion. Les participants se sont confrontés à la question de l'adaptation des principes universels de la bioéthique avec des pratiques culturellement sensibles.

Un autre débat important s'articulait autour de la meilleure voie à suivre pour l'avenir : faut-il s'efforcer d'intégrer les modules d'enseignement de l'éthique dans des programmes d'enseignement qui existent déjà en médecine et sciences de la vie, ou opter pour un programme

global d'enseignement en bioéthique. Beaucoup de participants semblaient favorables à la première option.

La rencontre a établi un réseau informel de professeurs d'éthique dans la région, qui gardera vivant le dialogue éthique commencé à Marrakech et explorera la possibilité d'établir un programme d'échange d'enseignants et d'étudiants en éthique dans la région.

Pour finir, les participants ont exprimé leur soutien enthousiaste pour le programme d'éducation à l'éthique de l'UNESCO et ont suggéré de donner suite à la réunion de Marrakech en organisant des cours d'enseignement pour former des professeurs en bioéthique dans une ou deux universités de la région. Une Université, l'Université Hassan II - Ain Chok, Casablanca a déjà adressé une requête officielle relative au pilotage du programme d'enseignement en bioéthique.